

Policière tuée : une vingtaine de personnes interpellées.

Aurélie Fouquet, 26 ans, avait été tuée lors d'une fusillade provoquée par un commando de braqueurs, le 20 mai dernier dans le Val-de-Marne.



Aurélie Fouquet, tuée le 20 mai dernier, avait 26 ans. Crédits photo : OLIVIER LABAN-MATTEI/AFP

Plus de huit mois après le meurtre d'Aurélie Fouquet, policière municipale de 26 ans, l'enquête a pris un nouveau tournant mardi matin. Pas moins de vingt-deux personnes ont été interpellées à l'aube, soupçonnées d'avoir participé à la fusillade - comme auteurs ou complices -, ou d'avoir aidé les fugitifs dans leur cavale. Une vaste opération menée notamment à Creil (Oise), Montreuil et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par quelque 300 agents de la Brigade de répression du banditisme, de la Brigade de recherche et d'intervention, et de la Brigade criminelle de la police judiciaire parisienne.

Le 20 mai 2010, Aurélie Fouquet, avait été atteinte de trois balles à la sortie de l'autoroute A4, à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), alors qu'elle pensait intervenir sur un banal accident de la route. Elle venait en fait de croiser la route d'un commando de quatre à cinq malfaiteurs armés de fusils d'assaut et lancés dans une sanglante course-poursuite sur l'autoroute avec d'autres policiers, alors qu'ils étaient soupçonnés d'avoir commis un braquage.

«Les assassins seront punis avec sévérité»

Début juin, le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, avait affirmé que l'enquête «progressait bien», et assurait qu'un commando d'une dizaine de personnes, et non de 6 ou 7 comme évoquées à l'origine», était à l'origine de la fusillade. «Les investigations se poursuivent, notamment grâce à la vidéo-protection et aux traces ADN et digitales», avait précisé le ministre, avant d'ajouter que «les responsables seront inéluctablement identifiés, interpellés et sanctionnés car la puissance publique finit toujours par l'emporter».

Lors des obsèques de la jeune policière, Nicolas Sarkozy avait également promis que «**les lâches assassins**» d'Aurélie Fouquet seraient «**punis avec la sévérité** qu'exige l'ignominie de leur crime».

Un homme de 42 ans, Malek Kider, arrêté à son domicile, avait avoué appartenir au commando à l'origine de la fusillade et avait été mis en examen dans ce dossier, notamment pour «assassinat». Fiché au grand banditisme, il a déjà été condamné pour vol à main armée, séquestration et violences entre 1988 et 1998. Il était à ce jour le seul auteur présumé à avoir été interpellé. Olivier Tracoulat, seul suspect formellement identifié grâce à son ADN après la mort de la policière, n'a en revanche pas été retrouvé lors du coup de filet de mardi matin.

Par lefigaro.fr

11/01/2011 | Mise à jour : 08:04

